



ISSN: 2595-5713
Vol. 2 | N°. 4 | Ano 2019

Eric Wilson Fofack

L'IMPLICATION DU CAMEROUN DANS LE RETOUR DE LA PAIX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DE 2012 À 2016: ACTIONS ET BILAN

A IMPLICAÇÃO DE CAMARÕES NO RETORNO DA PAZ NA
REPÚBLICA CENTRO AFRICANA DE 2012 A 2016: AÇÕES E
BALANÇO.

ABSTRACT: Pays d'Afrique centrale le plus meurtri par des crises armées récurrentes, la République Centrafricaine est liée au Cameroun par l'histoire et par la Géographie. Son instabilité politico-sécuritaire découle d'un héritage colonial défavorable et d'une mal gouvernance exacerbée au point où la conflictualité y a trouvé un terreau fertile depuis les années 1960. Cela peut se lire à travers des crises armées à répétition dont les externalités sont perceptibles dans tous les pays de la sous-région Afrique centrale parmi lesquels le Cameroun. Malgré tout, le Cameroun s'est engagé à œuvrer pour la recherche de la paix et de la stabilité dans ce pays « frère et voisin », à travers les initiatives de maintien de la paix sous la houlette de divers partenaires internationaux. C'est par exemple le cas depuis la crise qui commencée en 2012. A travers une approche synchronique et diachronique, le présent article se propose de revisiter l'implication du Cameroun dans le retour de la paix en République Centrafricaine de 2012 à 2016, en insistant sur les actions et le bilan.

MOTS CLÉS: Cameroun; République Centrafricaine; Conflit; Paix; Sécurité.

RESUMO: País da África Central mais afetado por crises armadas recorrentes, a República Centro-Africana está ligada aos Camarões pela história e pela Geografia. A sua instabilidade político-securitária resulta de uma herança colonial desfavorável e de uma má governação exacerbada, ao ponto de a conflitualidade ter encontrado um terreno fértil desde os anos 60. Isto pode ser lido através de repetidas crises armadas cujas externalidades são perceptíveis em todos os países da sub-região África Central, entre os quais os Camarões. Apesar de tudo, os Camarões comprometeram-se a trabalhar para a procura da paz e da estabilidade neste país «irmão e vizinho», através das iniciativas de manutenção da paz sob a égide de diversos parceiros internacionais. É o que acontece, por exemplo, desde a crise que começou em 2012. Através de uma abordagem síncrona e diacrónica, o presente artigo propõe-se revisitar o envolvimento dos Camarões no regresso da paz à República Centro-Africana de 2012 a 2016, insistindo nas ações e no balanço.

PALAVRAS-CHAVE: Camarões; República Centro-Africana; Conflito; Paz ; Segurança.

Editor-Gerente

[Ivaldo Marciano de França Lima](#)

Editores

[Detoubab Ndiaye](#), Universidade do Estado da Bahia, Departamento de Educação, Campus II

[Dr. Pedro Acosta Leyva](#), UNILAB - São Francisco do Conde /Ba, Brasil

L'IMPLICATION DU CAMEROUN DANS LE RETOUR DE LA PAIX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DE 2012 À 2016: ACTIONS ET BILAN

Eric Wilson Fofack ¹

La République Centrafricaine présente un visage de désolation depuis toujours. C'est un pays qui ne manque pas de ressources, mais dont la population est l'une des plus pauvres du monde. Cela découle d'un héritage colonial défavorable et d'une mal gouvernance exacerbée, au point où la conflictualité y a trouvé un terrain fertile depuis les années 1960, à travers des crises armées à répétition. En décembre 2012, après moins d'une décennie de relative accalmie sous la présidence de François Bozizé, la République Centrafricaine (RCA) est replongée dans un long cycle de violence et d'instabilité sociale et politique. Les conséquences de cette crise sans fin sont perceptibles dans tous les pays de la sous-région de l'Afrique centrale, parmi lesquels le Cameroun.

Malgré les externalités négatives de la crise centrafricaine sur son territoire, le Cameroun s'est engagé à œuvrer pour la recherche de la paix et de la stabilité dans ce pays « frère et voisin ». Cette contribution du Cameroun s'observe dans divers domaines parmi lesquels le domaine militaire par l'envoi des soldats, l'ouverture de son territoire au transit des forces françaises et onusiennes et même de l'aide humanitaire en direction de la RCA; le domaine humanitaire à travers l'accueil sur son territoire des réfugiés centrafricains, etc.

Le domaine du maintien de la paix est celui par lequel la contribution du Cameroun est aussi déterminante. Ainsi, il a toujours participé à toutes les initiatives qui maintiennent la paix sous la houlette des Nations-unies, de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) ou de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Quels sont les fondements de l'intervention du Cameroun dans le processus de recherche de la paix et de la sécurité en RCA? Quelle lecture peut-on faire de l'accueil des réfugiés centrafricains par le Cameroun, au regard des contraintes sécuritaires, économiques et sociales y relatives? L'opérationnalisation du maintien de la paix dans ce pays est-il possible sans l'apport du Cameroun? Le rôle du Cameroun dans le maintien de la paix en RCA découle-t-il de sa volonté de voler au secours de son voisin ou alors d'une volonté d'assumer le leadership sous régional, mieux encore, de participer à la construction d'une sous-région pacifiée et

¹ Docteur Ph.D. en Histoire des Relations Internationales à l'Université de Yaoundé I. Enseignant-Chercheur à l'Université de Dschang, il est par ailleurs Membre-Expert du Réseau de recherche sur le Opérations de Paix (ROP) Université de Montréal-Canada ; Chercheur associé au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) Bruxelles-Belgique ; etc. Ses domaines d'expertise sont : l'Histoire du Cameroun et de l'Afrique,

intégrée? Telles sont les interrogations auxquelles le présent article se propose d'apporter des réponses à travers une approche synchronique et diachronique.

Notre étude couvre la période qui va de décembre 2012 à 2016. Bien que ce cadre spatial soit quelque peu limité pour comprendre le drame que vit ce pays depuis toujours, notre ambition est de nous intéresser à la crise qui commence en décembre 2012 avec la fin du mandat de la première mission de la Force multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC) en RCA et le début du soulèvement du groupe rebelle *Séléka*.² Cette crise a conduit à l'élection d'un nouvel exécutif et d'un nouveau parlement en mars 2016, bien que les nouvelles autorités centrafricaines issues de ces élections n'aient toujours pas pu ramener la paix dans le pays à ce jour.

La République Centrafricaine, un pays instable depuis la décennie 1960.

Depuis son accession à l'indépendance le 13 août 1960, l'histoire de la République Centrafricaine est marquée par une succession de coups d'État qui ont généré une crise politique sécuritaire permanente. Ce pays d'Afrique centrale est « l'émanation du combat contre le colonat français mené par le prêtre Barthélémy Boganda, mort dans un accident d'avion le 29 mars 1959 » (TAMEKAMTA, 2014, p. 2). Remplacé par David Dacko, ce dernier est lui-même chassé du pouvoir lors du « Putsch de la Saint Sylvestre »³ mené par Jean-Bedel qui, après s'être fait intronisé empereur en 1974, sera lui aussi évincé du pouvoir en 1979, à travers « l'opération Barracuda »⁴; opération par laquelle David Dacko revient au pouvoir avant d'y être à nouveau chassé en 1981 par le général André Kolingba en septembre 1981.

Le vent démocratique qui souffle en Afrique après la fin de la Guerre froide au début de la décennie 1990 contraint le Président André Kolingba à organiser le premier scrutin présidentiel de l'histoire de la RCA; scrutin qu'il perd au profit de Ange Félix Patassé déclaré vainqueur le 22 octobre 1993. L'élection de Patassé entraîne un vent d'espoir très vite déçu du fait de la vague de mutineries, d'instabilité et de violence que le pays connaîtra. Ceux-ci résultent des soupçons de mal gouvernance, de persécution et d'assassinat des opposants politiques.⁵

l'Histoire des relations internationales, la polémologie, l'irénologie, etc. Tél : +237 677 74 08 98, email : fofackerickw@yahoo.fr

² La Séléka est une coalition rebelle constituée de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) et de nombreux groupuscules rebelles créée en décembre 2012 et installée, au départ, au Nord de la RCA.

³ Dans la nuit du 31 décembre 1965 au 1er janvier 1966, de jeunes sous-officiers de l'Armée, conduits par Jean-Bedel Bokassa décident de chasser militairement le régime de David Dacko et prennent le pouvoir à Bangui.

⁴ Opération militaire organisée par la France et destinée à chasser l'empereur Bokassa du pouvoir en 1979. E. G. Berman, (2008), La République Centrafricaine et les armes légères : une poudrière régionale, Genève, Institut universitaire de hautes études internationales.

⁵ Parmi lesquels Jean-Bedel Bokassa.

Cette instabilité politique et sécuritaire avait finalement débouché sur la signature des Accords de Bangui et, ce fut le début des interventions de la communauté internationale en RCA. En effet, au moment où se tenait la XIX^{ème} conférence des Chefs d'État d'Afrique et de France à Ouagadougou, au Burkina Faso, en décembre 1996, « Bangui la capitale de la République Centrafricaine vit les affres d'un conflit fratricide » (TOUMANI TOURE, 1997, p. 1). La conférence était alors saisie de la question à la demande d'Ange Félix Patassé. À l'issue des travaux quatre Chefs d'États furent mandatés pour se rendre à Bangui.⁶ Après de difficiles tractations, ils réussirent à obtenir, aussi bien des loyalistes que des mutins, une trêve. Un Comité international de suivi (CIS) fut alors mis en place pour surveiller la trêve.

À l'issue de la conférence de dialogue et de concertation tenue à Bangui du 1^{er} au 16 janvier 1997, des accords furent signés en vue de mettre fin à la mutinerie qui secouait Bangui la capitale. Ces accords connus sous le nom « d'Accords de Bangui » conféraient au CIS, sous la houlette des Nations-unies la mission de veiller à leur mise en œuvre effective. À cet effet, le CIS devait établir un programme d'action à respecter. Ces accords prévoyaient aussi l'envoi en RCA d'une force inter africaine avec un appui logistique de la France. C'est ainsi que fut créée la Force interafricaine baptisée Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB)⁷ qui plus tard, sera remplacée par la Mission des Nations-unies en République Centrafricaine (MINURCA).

En 1999, la réélection de Patassé en septembre 1999 avait replongé le pays dans un cycle de violences jusqu'à sa perte du pouvoir à l'issue d'un coup d'État mené le 15 mars 2003 par François Bozizé, son ancien chef d'état-major. Arrivé en « libérateur »⁸, François Bozizé n'avait pas réussi lui aussi à assainir la vie publique car sous sa présidence, « un État désarticulé et fantôme dans son fonctionnement s'était constitué, caractérisé par le ressentiment social, le bricolage institutionnel et l'archaïsme démocratique » (TAMEKAMTA, 2014, p. 3). Dès décembre 2012, une coalition rebelle appelée *Séléka* s'était constituée avec pour principal objectif, chasser Bozizé du pouvoir. Elle avait lancé des offensives en direction des villes telles que Bamabari, Ndélé et Kaga-Bandoro, avec pour destination finale la ville Bangui (ESPENO, 2013, p. 6).

⁶ Il s'agit des présidents Omar Bongo Ondimba du Gabon, Alpha Omar Konaré du Mali, Blaise Compaoré du Burkina Faso et Idriss Deby Itno du Tchad.

⁷ La MISAB était placée sous le haut patronage du président Omar Bongo Ondimba. Elle était sous l'autorité politique du général Amadou Toumani Touré du Mali ; sous le commandement du Général de brigade Edouard Nkili du Gabon, assisté d'un chef d'état-major, le général Talla Niang du Sénégal, d'un conseiller juridique, le colonel Walla Sizing du Togo ainsi que des chefs des six contingents.

⁸ A son entrée à Bangui la capitale le 15 mars 2003, Ange Félix Patassé et ses hommes furent accueillis en libérateurs par une foule en liesse. Ils étaient soutenus par une coalition politique baptisée Kwa Na Kwa qui signifie en Sango, une lange locale « Le travail, rien que le travail ».

Acculé, Bozizé fit appel non seulement à la médiation de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), mais aussi à la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC).⁹ La médiation de la CEEAC conduite par le Président Sassou Nguesso déboucha en janvier 2013 sur l'Accord de Libreville signé par les différentes parties prenantes à la crise, notamment le représentant du Président Bozizé, la coalition Séléka, les représentants de l'opposition démocratique et ceux des mouvements politique-militaires non combattants. Cet accord préconisait entre autres, la formation du gouvernement d'union nationale, la libération des personnes arrêtées, la dissolution des milices à travers le pays, le retrait de la coalition *Séléka* des villes occupées, le maintien du président de la République jusqu'au terme de son mandat en 2016, etc.¹⁰

Malheureusement, l'Accord de Libreville qui avait pourtant suscité de grands espoirs ne fut pas respecté et Bozizé fut chassé du pouvoir le 24 mars 2013 par la rébellion Séléka qu'il disait être à la solde du Tchad et du Soudan.¹¹ Ainsi, depuis 2013, la longue crise centrafricaine a vu déferler sur le territoire, de nombreux acteurs externes tant africains qu'occidentaux, soucieux d'aider ce pays totalement exsangue à retrouver la paix. Parmi ces acteurs externes se trouve principalement le Cameroun. La détermination du Cameroun à jouer un rôle majeur dans la recherche des solutions à la crise centrafricaine repose sur un certain nombre de fondements non seulement explicatifs, mais aussi justificatifs de son action dans ce pays.

Les fondements de la contribution du Cameroun à la résolution de la crise centrafricaine

Bien qu'agissant dans le cadre de la solidarité internationale (FRANK, THOBIE, 2005), la participation du Cameroun à l'effort collectif de recherche de la paix et de la sécurité est guidée par un certain nombre de déterminants parmi lesquels l'histoire et la proximité géographique. À cela se combine un cadre juridique élaboré tant sur le plan bilatéral entre les deux pays que sur le plan multilatéral auquel le Cameroun se doit de se conformer.

Deux pays liés par la géographie et l'histoire

⁹ Force militaire d'interposition de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) constituée à l'occasion, des soldats camerounais, gabonais, tchadiens et du Congo Brazzaville.

¹⁰ Lire l'Accord de Libreville sur le site <http://www.humanite.fr/monde/republique-centrafricaine-les-enjeux-petroliers-d-555172>. Site consulté le 23 août 2019.

¹¹ Si le gouvernement tchadien par un communiqué daté du 26 mars 2013 avait réfuté cette accusation, celui du Soudan pour sa part en avait gardé un silence absolu. D'ailleurs, le 26 mars, par un communiqué de presse, Idriss Deby Itno, Président en exercice de la CEEAC avait condamné la prise de pouvoir par force de la Séléka.

Le Cameroun et la République centrafricaine sont deux pays voisins d'Afrique centrale liés aussi bien par l'histoire que par la géographie. Sur le plan géographique, le Cameroun et la République Centrafricaine sont deux pays voisins. Sur la façade Est du Cameroun, ils partagent une frontière longue de 797 km (GOURDIN, 2016). Garoua-Boulai dans l'Est du Cameroun et Beloko-Cantonner au Nord-Ouest de la RCA sont séparées seulement par quelques dizaines de mètres qui marquent la frontière entre les deux pays. Cette proximité géographique permet aux deux pays d'entretenir des relations multiformes, tout comme elle favorise une coopération et une intégration agissante car, la RCA est un pays enclavé au cœur de l'Afrique, sans ouverture sur la mer. Ses seules possibilités de sortir de cet enclavement consistent à utiliser le port de Pointe Noire au Congo-Brazzaville et principalement le port de Douala comme ouverture vers l'extérieur. Au-delà de la nécessité pour la RCA d'utiliser les infrastructures portuaires du Cameroun pour ses exportations, la route rapproche aussi les deux pays à travers l'axe Douala-Yaoundé-Garoua Boulai-Bangui long de plus de 1500 km.

Sur le plan historique, les liens entre ces deux pays sont séculiers car, ils datent de la période précoloniale. Constituant le même ensemble territorial avant l'ère coloniale, c'est l'impérialisme occidental et la mise en application des clauses de la conférence de Berlin de 1884-1885 qui avait créé des frontières dans cet espace, donnant ainsi naissance à deux entités territoriales politiquement et juridiquement distinctes. Les indépendances du début de la décennie 1960 avaient consacré l'intangibilité des frontières entre les deux territoires. Cependant, la réalité humaine, voire socio anthropologique laisse observer les mêmes peuples de parts et d'autres de la frontière entre les deux pays.¹² La composition sociétale est presque identique et l'ethnie dominante est celle des Gbaya, habituellement chasseurs et chrétiens. Ils sont aussi considérés comme les autochtones à côté des autres ethnies minoritaires comme les Baka et les Kaka. L'autre groupe dominant est composé majoritairement des Peulh, généralement pasteurs semi-nomades et musulmans dont on retrouve les traces dans les deux régions limitrophes à la fin du XVIII^{ème} siècle (BURHNAM, 2011, p. 74). À Cantonner, le premier village centrafricain de l'autre côté de la frontière, on y retrouve les mêmes groupes ethniques.

La Nécessité pour le Cameroun de se conformer au cadre politique juridique existant

Après leur accession à l'indépendance, le Cameroun et la RCA avaient créé des cadres politico-juridiques leur permettant de mettre en œuvre une solidarité mutuelle agissante. Ainsi, dès 1962, l'on avait noté la signature d'une douzaine d'accords bilatéraux régissant les relations

Cameroun-Centrafrrique (AWOUMOU, 2008, p. 34). Au-delà des missions diplomatiques créées dans les capitales, les commissions mixtes¹³ instituées dans de nombreux domaines coopératifs concourent à la mise en œuvre des instruments politique-juridiques qui lient les deux pays.

Globalement et sur un plan multilatéral, conscient de ce que les incertitudes sécuritaires en RCA sont une préoccupation majeure pour sa stabilité du fait de la proximité géographique, le Cameroun a à ce jour participé à la mise sur pied d'un ensemble d'instruments juridiques tant sur le plan sous régional que sur le plan international. Parmi ceux-ci, l'on peut citer : le Traité instituant la CEEAC ; le Pacte de non-agression du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (CCPNUQSAC) du 08 juillet 1996 à Yaoundé ; la Déclaration de Bata sur la promotion de la démocratie, de la paix et du développement durables en Afrique centrale du 21 mai 1998 à Bata ; la Déclaration de Yaoundé sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale du 25 février 1999 à Yaoundé qui crée le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) en février 2000; le Document final sur la résolution des conflits, la prévention et la gestion des crises et le renforcement de la confiance entre les pays membres de la CEEAC du 21 juin 1999 à Yaoundé ; le Pacte d'assistance mutuelle entre les Etats membres de la CEEAC du 24 février 2000 à Malabo, etc.

Bien plus, le Cameroun et la RCA sont tous membres de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations-unies qui dans leurs Chartes respectives, préconisent l'assistance mutuelle des pays membres en cas d'attaque venant de l'extérieur comme de l'intérieur. Il ressort de ce qui précède que la manifestation de la solidarité du Cameroun à l'endroit de la RCA est guidée par cette série de dispositions juridiques. À cela s'ajoutent des considérations de solidarité internationale car, en sa qualité de pays phare de la sous-région, le Cameroun se doit d'être en permanence attentif à la situation centrafricaine, ceci en collégialité avec les autres États de la sous-région.

Dans leur application, les principaux textes relatifs au COPAX, tenant compte de la double appartenance de chaque État membre de la CEEAC à l'UA et à l'ONU sont contraints de se référer à l'ensemble des textes qui régissent les questions de paix et de sécurité au niveau continental et mondial, à savoir principalement: la charte des Nations-unies, la charte de l'UA, et le traité instituant la CEEAC (GOMA, 2008, p. 14).

Il convient cependant de relever qu'au-delà des instruments juridiques ci-dessus cités, le principal texte d'appui qui guide la participation du Cameroun à l'effort de recherche collective de la paix et de la sécurité est le protocole d'accord relatif au COPAX dont il est l'un des

¹² C'est le cas des Gbaya que l'on retrouve à la fois au Cameroun, en Centrafrrique et au Sud-Ouest du Tchad.

¹³ Une dizaine de commissions mixtes furent créés en 1966 à Garoua et mises en œuvre par l'accord du 20 novembre 1971 à Bangui. A ce jour, moins d'une dizaine de ces commissions sont effectivement activées.

principaux initiateurs. Le but de ce texte est de faire de l'Afrique centrale un espace pacifié et sécurisé.¹⁴

Une telle initiative s'inscrivait dans la logique du concept de communauté de sécurité repris par Barry Buzan, sous l'expression de «complexe régional de sécurité» (BUZAN, 1983, p. 94). Selon ce dernier, les relations entre les États d'une même région sont marquées par l'interdépendance sécuritaire, laquelle peut être positive ou négative, mais significativement forte entre ces États, contrastés à la faiblesse des liens avec l'environnement extérieur de cette région. Cela sous-entend que la paix dans une région peut être obtenue grâce à l'entente pacifique réciproque et le partage d'un sentiment de communauté entre les États. C'est dans cette logique que les Nations-unies parlent du régionalisme sécuritaire ou de la régionalisation de la sécurité. Globalement, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, en plus de la nécessité pour lui de prendre ses responsabilités en tant que leader de la sous-région, plusieurs textes du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale¹⁵, encadrent l'intervention du Cameroun en République centrafricaine.

Le Cameroun, un acteur majeur du processus de recherche de la paix et de la stabilité en République centrafricaine

Pour juguler la nouvelle spirale conflictuelle qui secoue la RCA depuis décembre 2012¹⁶, l'ensemble de la communauté internationale s'est mobilisée. Sur le plan sous régional aussi, de nombreuses initiatives ont été prises dans le cadre de la CEEAC et de la CEMAC dont le Cameroun est l'un des membres fondateurs et acteur majeur. Il a été question d'activer les différents mécanismes sous régionaux de sécurité collective, notamment le COPAX; les pays de cette sous-région étant interdépendants sur le plan sécuritaire (GOMA, 2008, p. 12). C'est particulièrement le cas entre le Cameroun et la RCA du fait de la longue frontière qui les sépare et des incertitudes sécuritaires que celle-ci génère. Globalement, les efforts déployés par le Cameroun depuis 2012 pour accompagner la RCA dans la recherche de la paix et de la stabilité sont variés et multi sectoriels.

¹⁴ Protocole relatif au COPAX, 24 février 2000, p.3.

¹⁵ À l'exemple du Pacte de non-agression et du Pacte d'Assistance mutuelle signés en 2000 par tous les États membres de la CEEAC et l'article 9 du COPAX qui définit les mesures d'assistance humanitaire en cas de crise ou de conflits ouverts dans l'un des États membres.

¹⁶ C'est en décembre 2012 qu'est née la coalition rebelle, appelée Séléka et qui en quelques semaines a chassé François Bozizé du pouvoir, déclenchant par la même occasion un nouvel épisode de la permanence conflictuelle en RCA.

Le déploiement politico-diplomatique du Cameroun en faveur de la paix et de la stabilité en RCA

L'une des caractéristiques de la diplomatie camerounaise reste la discrétion de ses actions. Dans sa participation à l'effort de recherche de la paix et de la sécurité en RCA, le rôle politico-diplomatique du Cameroun a été perceptible à la fois sur le plan bilatéral et multilatéral. Il a touché aussi bien les plus hautes autorités centrafricaines que l'ensemble de la population de ce pays voisin du Cameroun. Ainsi, fidèle à sa réputation de pays hospitalier, le Cameroun a toujours été la première destination pour certains Chefs d'État de la sous-région victimes de coups d'États dans leur pays et obligés de fuir pour leur sécurité. Ce fut le cas en 1990 du Président Hissène Habré du Tchad lorsque ce dernier fut chassé du pouvoir par un groupe de militaires conduits par Idriss Déby. Dans le cadre de la nouvelle crise qui secoue la RCA depuis la fin de l'année 2012, le Président François Bozizé dans sa fuite du pouvoir, chassé par la coalition *Séléka* le 24 mars 2013, avait été obligé de se réfugier d'abord au Cameroun pour quelques jours, tout comme son prédécesseur Ange Félix Patassé chassé dix ans plus tôt, notamment en 2003 par François Bozizé.

Bien plus, la contribution du Cameroun à l'effet de rechercher les voies de sortie de crise en RCA est permanente, notamment à travers les différentes réunions de la Commission de défense et de sécurité du COPAX qui ont souvent vu la participation coté Cameroun des Chefs d'États-majors généraux des armées; des commandants des Gendarmeries et Polices; des Hauts-Fonctionnaires des Ministères en charge des affaires étrangères ou de la coopération sous régionale (BIZIMA, 2016). À travers son Ministre des relations extérieures, il a en permanence assuré le suivi de l'accord de paix global de Libreville. Ce Comité de suivi mis sur pied le mercredi 09 janvier 2013 à Libreville au Gabon est la suite logique du communiqué final du sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC tenu à Ndjamena le 21 décembre 2012, et des deux sessions extraordinaires du Conseil des Ministres des affaires étrangères de la CEEAC sur la situation sécuritaire en République centrafricaine, tenues à Libreville les 28 décembre 2012 et 08 janvier 2013.

Quelques jours plus tard, notamment le 11 avril 2013, le Cameroun a abrité le deuxième sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement d'Afrique centrale sur la situation sécuritaire en République centrafricaine.¹⁷ Le but de ce sommet extraordinaire était de proposer un plan de sortie de crise en RCA. Prenant la parole lors dudit sommet extraordinaire, le Président Denis Sassou N'guesso du Congo-Brazzaville, en qualité de médiateur de la crise

centrafricaine, avait salué les efforts déployés par l'ensemble des pays de la sous-région et particulièrement le Cameroun qui, au-delà des externalités négatives de cette crise sur le plan économique et sécuritaire sur son territoire « ne ménage aucun effort pour venir en aide à ce pays voisin frère et ami ». ¹⁸

Dans la même logique, les efforts déployés par le Cameroun ont toujours été soutenus au plus haut niveau par la communauté internationale comme en témoignent les multiples visites des hauts responsables onusiens et de certains pays engagés dans la crise centrafricaine. En mars 2014 par exemple, lors d'une audience accordée par le Premier ministre du Cameroun Philémon Yang au représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations-unies pour l'Afrique centrale Abou Moussa, ce dernier avait réitéré son soutien au gouvernement camerounais dans la gestion de la crise centrafricaine. Bien plus, le représentant spécial de l'ONU avait exprimé "l'appréciation des Nations-unies par rapport à la position du Cameroun en faveur de la mise en place d'une mission de maintien de la paix en RCA" (BIZIMA, 2016, p. 120) et avait partagé avec le Premier ministre, le plan de gestion de la crise en six points définis par l'ONU en vue de permettre à la RCA de retrouver une paix durable.

Deux mois plus tard notamment en mai 2014, le président de la République du Cameroun Paul Biya avait reçu une délégation française de haut niveau sur la crise centrafricaine, conduite par Jean Christophe Belliard, Directeur Afrique et Océan indien au Ministère français des affaires étrangères. Le but de cette rencontre était d'échanger sur les questions liées à la crise centrafricaine, ses nombreuses conséquences sur les populations et dans la sous-région. Il s'agissait aussi de rechercher des solutions de sortie de crise. Au cours de cet entretien, l'émissaire français se réjouissait du travail réalisé par le Cameroun en RCA (TCHOUNGUI, 2015). Concrètement, le Cameroun a apporté son aide à la restructuration des institutions administratives et politiques centrafricaines désarticulées par les nombreuses crises armées (BIZIMA, 2016, p. 117). Il en a ainsi été de la formation et du recyclage des personnels judiciaires de police centrafricaine à travers de nombreux séminaires organisés tant en Centrafrique qu'au Cameroun. L'assistance apportée par Elections Cameroon (ELECAM) à l'Autorité nationale des élections de la Centrafrique (ANE) a été capitale pour l'organisation de l'élection présidentielle qui a porté Faustin-Archange Touadera au pouvoir en mars 2016 (TCHOUNGUI, 2015) et à l'élection législative qui permit la reconstitution du parlement de ce pays qui, du fait de la guerre était en voie de disparition.

Globalement, les efforts politico-diplomatiques du Cameroun en faveur de la RCA se recensent sur plusieurs domaines à travers des plaidoyers, des lobbyings au sein des instances

¹⁷ Communiqué final du deuxième sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique Centrale sur la situation sécuritaire en République centrafricaine, Libreville, 11 janvier 2013, p.2.

internationales telles que l'ONU et ses organes spécialisés; l'Organisation internationale de la Francophonie; les chancelleries africaines et occidentales, en vue de les mobiliser dans le cadre d'une solidarité internationale agissante au bénéfice de la RCA, ceci afin d'y ramener la paix et la sécurité. C'est dans la même logique qu'il faut inscrire les nombreuses visites au sommet entre les dirigeants des deux pays, surtout celles des Chefs d'État centrafricains à Yaoundé à l'effet de rencontrer le président Paul Biya considéré comme le doyen et un sage dans la sous-région.

Le Cameroun est ainsi le pays leader de la sous-région dont l'avis compte dans la légitimation des régimes politiques en RCA. Le Président camerounais a toujours été rigide sur le principe de la Charte des Nations-unies, qui dénie toute reconnaissance à un régime qui accède au pouvoir par la force et au sacro-saint principe de la non-ingérence dans les affaires internes des autres pays. L'on peut donc aisément comprendre pourquoi Paul Biya avait consenti à accorder une sorte d'asile politique provisoire au président déchu François Bozizé au lendemain de son éviction¹⁹. Le fait pour Michel Djotodia, leader de la Séléka de n'avoir pas pu se faire recevoir à Yaoundé par le président Paul Biya fut interprété comme un refus de reconnaissance comme président légal et légitime de la RCA (BIZIMA, 2016). Les efforts déployés par le Cameroun en vue de voler au secours de la RCA et d'y ramener la paix et la stabilité ne sont pas seulement du domaine politico-diplomatique. Le volet économique et socio-humanitaire est tout aussi capital.

Un engagement économique-financier et socio-humanitaire avéré

La position géographique du Cameroun le détermine à jouer un rôle majeur dans le soutien à apporter à la RCA en vue de réduire les effets négatifs de la permanence conflictuelle de ce pays sur son économie et sur sa stabilité. De ce point de vue et depuis 2012, le Cameroun a été présent en Centrafrique, tant sur le plan économique-financier que sur le plan socio-humanitaire.

a) Sur le plan économique et financier

Bien que totalement exsangue sur le plan économique, la RCA est de tout temps dépendante du Cameroun pour l'essentiel de ses importations et de ses exportations à travers le port de Douala en empruntant le corridor Douala-Yaoundé-Garoua Boulai-Bangui. Seulement, les rela-

¹⁸ Ibid.

¹⁹ À ce sujet, lire, « Crise centrafricaine: La sagesse de Paul Biya confirmée », < <http://www.etudiant-ados.com>. />. Dernière consultation le 12 aout 2019.

tions économiques entre les deux pays sont régulièrement perturbées par les incursions des rebelles centrafricains en terre camerounaise; d'où la fermeture régulière²⁰ de la frontière dans les localités camerounaises de Garoua-Boulai et de Kentzou. La conséquence immédiate a souvent été l'arrêt régulier du trafic commercial entre les deux pays (UNOCA, 2016), même s'il faut relever le manque à gagner pour le Cameroun, du point de vue des taxes générées par ledit trafic. Les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Centrafrique tournent au ralenti depuis la reprise de la crise sociopolitique en RCA en 2012. « Cette crise a généré des pertes considérables » (UNOCA, 2016). Cela se justifie par le fait qu'avant le coup d'État de Michel Djotodia en mars 2013, la route commerciale entre les deux pays voyait transiter plus de 1.300 camions par an.²¹ Lorsque la crise a atteint son paroxysme entre 2013 et 2014, la plupart des camions sont restés immobilisés aux frontières. « Une situation onéreuse puisque l'immobilisation d'un véhicule de cette taille coûte 1.000.000 Francs CFA par jour, un manque à gagner qui affecte les chauffeurs qui ne peuvent plus se rendre en Centrafrique » (UNOCA, 2016).

Néanmoins, le Cameroun est resté fidèle à sa logique d'assistance vis-à-vis de son voisin la RCA. Par ses multiples contributions financières, il a aidé à la bonne marche des missions déployées dans ce pays. Ainsi, il a régulièrement apporté un appui financier à l'État centrafricain pour l'aider à faire face à sa dette intérieure, notamment le paiement des salaires des fonctionnaires centrafricains.²² Aussi, avec l'aide de certains partenaires extérieurs notamment le Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD), le Cameroun a négocié et signé en février 2016 une convention financière d'un montant d'un milliard de FCFA destiné à la poursuite du processus électoral en Centrafrique. En tant que membre de la CEEAC, le Cameroun répondait ainsi à l'appel à l'aide lancé quelques semaines plus tôt par le gouvernement centrafricain. Dans les zones frontalières côté camerounais, les exécutifs municipaux des villes telles que Garoua-Boulai et Kentzou ont procédé aux aménagements des espaces marchands dans les différents marchés à l'effet de permettre aux nombreux commerçants centrafricains ayant fui la crise de continuer à pratiquer leurs activités en terre camerounaise. « Nous avons dû accroître notre offre immobilière au marché, car nous étions submergés par l'arrivée massive des déplacés de guerre en provenance de la République centrafricaine, donc les 400 boutiques et 300 hangars, avec 200 non couverts, de départ ne satisfaisaient plus la demande et donc, la construction d'un centre commercial pour répondre à une demande de plus de 600 boutiques émise par les commerçants centrafricains s'est avérée vitale » (KALIFA, 2013).

²⁰ De 2013 à 2016, cette frontière a déjà été fermée quatre fois du fait des incursions des rebelles centrafricains qui de temps à autres viennent perpétrer des actes de banditisme à l'intérieur du territoire camerounais.

²¹ La nouvelle, « Crise centrafricaine: La sagesse de Paul Biya confirmée », Article publié sur le site <http://www.etudiant-ados.com>, site consulté le 30 mai 2017.

²² Lire « Crise en RCA : le Cameroun et la France se concertent », <http://www.prc.cm/actualite/audience>, site consulté le 12 mai 2017.

b) Sur le plan Social et humanitaire

Sur le plan social et humanitaire, de nombreuses facilités ont été offertes à tous les Centrafricains réfugiés au Cameroun. Les éleveurs ont trouvé dans la région de l'Est du Cameroun, un terreau fertile pour la pratique de leurs activités pastorales malgré les fortes tensions qu'une telle initiative a généré du fait du pâturage qui devenait de plus en plus rare. Toutes ces facilités offertes aux centrafricains par le Cameroun constituent un moyen pour ce dernier de contribuer à l'atténuation des effets de la crise sur les populations centrafricaines (UNOCA, 2016). Globalement, il convient aussi de relever que la phase de la crise centrafricaine qui débute à la fin de l'année 2012 a placé le Cameroun dans une très mauvaise posture car si déjà la lutte contre Boko Haram était une affaire touchant principalement le Nigéria²³, il revenait tout de même au Cameroun de prendre sérieusement la mesure des problèmes collatéraux venant de la crise centrafricaine et d'y faire face.

La dégradation sécuritaire en République Centrafricaine a donc eu des répercussions au Cameroun à travers le flot de réfugiés centrafricains qui s'y sont déversés. Dès 2013, on recensait plus de 135 000 réfugiés centrafricains en terre camerounaise dans les localités de Garoua Boulai et Gado Badzere, etc. En 2016, ils étaient plus de 300 000 (UNOCA, 2016). Un tel déferlement de réfugiés en terre camerounaise a obligé le gouvernement à procéder à des ajustements en termes d'aménagement du territoire dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Ainsi, de nombreux camps abritant les réfugiés ont été construits avec l'aide des partenaires internationaux, notamment l'ONU à travers le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) (UNOCA, 2016). Ces camps ont régulièrement reçu les visites des hautes autorités onusiennes et camerounaises. C'est le cas d'Antonio Guterres en mars 2015 lorsqu'il était encore Haut-Commissaire des Nations-unies pour les réfugiés.

Pour sa part, le représentant spécial du Secrétaire général de l'organisation des Nations-unies pour l'Afrique centrale Abou Moussa, lors d'une visite dans ces camps avait déjà en mars 2014, reconnu que dans le cadre de l'accueil des réfugiés, le Cameroun avait besoin d'un soutien important, compte tenu de l'afflux des réfugiés qu'il recevait dans certaines localités frontalières avec la RCA, notamment dans l'Adamaoua et l'Est. Aussi, Mme Annick Girardin, secrétaire d'État français chargée du Développement et de la Francophonie, lors d'une visite au Cameroun en novembre 2015, s'était félicitée de la possibilité donnée par les autorités camerounaises aux

²³ Commencée au Nigéria depuis 2009, la guerre contre Boko Haram ne s'ouvre véritablement sur le front camerounais qu'à partir de 2014, au moment où la crise centrafricaine avait déjà un impact sécuritaire et humanitaire grave dans la région de l'Est Cameroun.

réfugiés centrafricains de participer aux prochaines élections générales dans leur pays. Elle avait reconnu que « l'hospitalité camerounaise était une belle leçon de solidarité sud-sud qui mérite le soutien de la communauté internationale ». (NIEWIADOWSKI, 2016, p. 12).

c) L'engagement du Cameroun pour la paix et la sécurité en RCA

Depuis la création du COPAX en février 2000, la RCA a toujours été le principal bénéficiaire de sa mise en œuvre grâce à la forte implication du Cameroun qui depuis toujours, est l'un des grands pourvoyeurs de fonds²⁴ et de la logistique. En décembre 2013, la ville de Bertoua à l'Est du Cameroun avait été choisie par le Conseil des ministres du COPAX pour abriter le dépôt logistique de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA). Les équipements militaires qui y étaient entreposés par l'armée française devaient finalement être acheminés vers Bangui pour assurer le maintien de la paix et la sécurité des institutions à Bangui. Bien plus, l'essentiel de la logique onusienne et française du maintien de la paix en RCA a toujours transité par le Cameroun à partir du port de Douala et empruntant l'axe routier Douala-Bangui.

Sur le plan sécuritaire et dès le début de la crise en fin 2012, le Cameroun avait renforcé la présence de ses forces armées à la frontière avec la RCA, notamment au poste frontière de Garoua Boulai afin d'éviter que son territoire ne serve de base arrière ou de repli pour les combattants *Anti-Balaka* ou de la *Seleka*. Bien plus, depuis la chute du président Bozizé, de nombreux éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) affluent dans la zone de Beloko-Cantonner au Nord-ouest de la RCA, du fait de sa proximité avec le Cameroun. « Après la fuite de François BOZIZE, les autorités camerounaises avaient lancé une vaste opération de désarmement des soldats centrafricains réfugiés au Cameroun. Plus de 150 militaires et gendarmes camerounais avaient bouclé la ville de Garou-Boulai dans le but de récupérer les armes infiltrées du côté camerounais. Un stock d'armes important avait été saisi (CHAMPIN, 2016).

Aussi, certains rebelles centrafricains ont régulièrement profité des mouvements de réfugiés pour pénétrer sur le territoire camerounais afin de se ravitailler sur le plan alimentaire. C'est dans la logique sécuritaire que les soldats des forces françaises et de la MISCA étaient stationnés à la frontière avec le Cameroun pour aider à prévenir les attaques des milices et des groupes armés, également en sécurisant la route reliant Bangui au Cameroun. À la suite du déclenchement de la dernière crise en RCA en décembre 2012, le Cameroun a déployé sur le

territoire centrafricain des contingents de militaires, de gendarmes et de policiers dans le cadre de la Force multinationale des États d'Afrique centrale (FOMAC), ensuite de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX), de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) et enfin de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations-unies en République centrafricaine (MINUSCA) (TAMEKAMTA, 2014, p. 4). L'objectif était de poser les actions civilo-militaires en vue de ramener la paix et la sécurité en RCA.

Dans le cadre de la MICOPAX par exemple, le Cameroun à lui seul avait déployé 900 militaires sur les 2000 qui constituaient le contingent des Etats de la CEEAC.²⁵ Les troupes camerounaises au sein de la MICOPAX avaient assuré le rapatriement des militaires Sud-africains, libéré et sécurisé l'axe qui relie Garoua-Boulai à Bangui dans le transit des marchandises. Globalement, les troupes camerounaises ont participé pendant leur séjour en RCA à plusieurs opérations de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et même de protection de civils. Ces actions ont apporté une amélioration dans plusieurs villes à l'exemple de la ville de Bouar qui par le passé se trouvait sous l'influence des bandes armées.

Dans cette aventure en RCA, les forces camerounaises étaient commandées au plus haut niveau par le Général Martin Tumenta Chomu. Pendant le séjour de ce dernier en RCA, il avait été promu à deux reprises à la tête des forces internationales en mission en RCA. De décembre 2013 à septembre 2014, il avait été nommé Commandant de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) qui était une force composée de 3652 hommes (militaires, policiers et civils) provenant du Cameroun, du Congo, du Gabon et du Tchad. De septembre 2015 à sa mort en 2016, il était le Commandant de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (MINUSCA). Pendant ces mandats, il avait contribué dans un premier temps à stopper la progression des forces rebelles en direction de Bangui et dans un second temps à ramener l'accalmie et à inciter les chefs rebelles à appliquer les multiples accords de paix signés dans le cadre de ladite crise.

Le rôle des contingents camerounais en RCA dans l'effort de pacification et de sécurisation de ce pays a été fortement apprécié positivement au regard de ses succès. C'est ce qui avait justifié l'organisation le 02 juillet 2015 à Bossangoa d'une cérémonie de décoration et de promotion au grade supérieur de ces éléments du bataillon camerounais. Cérémonie présidée par le Général Evariste Murenzi, commandant du secteur Ouest de la MINUSCA et représentant spécial

²⁴ En 2010 par exemple, le Cameroun détient l'une des plus grosses contributions financières de la sous-région avec 91 000 000 FCFA. Voir Communiqué final de la 4^{ème} réunion du conseil des Ministres du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale, Ndjamena, 04 avril 2010, p.6.

²⁵ Voir <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0203149648135-centrafrique-la-france-craint-uneimplosion-et-renforce-sa-presence-632440.php>. Site consulté le 27 avril 2017.

du Secrétaire général des Nations-Unies, en présence des chefs régionaux de la MINUSCA. Au cours de ladite cérémonie, le Général Murenzi, au nom du Secrétaire général de l'ONU avait reconnu et réaffirmé « la volonté du Cameroun dans le rétablissement de l'autorité de l'Etat centrafricain ». ²⁶

Relevons cependant que toute cette sollicitude du Cameroun à l'égard de la RCA depuis le début de la dernière crise en décembre 2012 n'a pas été sans conséquences pour lui car, au-delà de l'insécurité que cette crise a généré sur son territoire à travers les multiples camps des réfugiés, l'on a aussi observé des attaques et des incursions des rebelles centrafricains en terre camerounaise. Celles-ci se sont parfois soldées par des pillages, des meurtres des civiles et des membres des forces de défense et de police camerounaise²⁷, des enlèvements de personnes sur son territoire²⁸. Parmi les troupes déployées en terre centrafricaine pour le compte des missions de paix de la CEMAC, de la CEEAC, de l'Union africaine (UA) ou de l'ONU, le Cameroun a aussi enregistré des pertes de soldats morts sur le terrain. C'est le cas de ce casque bleu de la MINUSCA d'origine camerounaise, tué dans le camp des déplacés de la ville de Batangofa le 10 novembre 2015 (TAMEKAMTA, 2014, p. 4).

Globalement, depuis le coup d'État de François Bozizé contre le pouvoir d'Ange-Félix Patassé en mars 2003, la présence militaire camerounaise est continue en RCA. Conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux liant les deux pays sur le plan de la paix et de la sécurité, plusieurs troupes camerounaises de tous les contingents ont toujours travaillé côte à côte avec les troupes centrafricaines (NIEWIADOWSKI, 2016). En conclusion, l'on peut relever que les crises à répétition qui ont émaillé l'histoire de la République Centrafricaine depuis son indépendance ont de tout temps mobilisé la communauté internationale toute entière. Le Cameroun en tant que voisin immédiat de la RCA se devait aussi de réagir. Cependant, sa sollicitude à l'endroit de la RCA est la suite logique des relations qu'il entretient avec ce pays et qui sont aussi bien historiques, géographiques, économiques que diplomatiques. Cette contribution à l'effort de pacification et de sécurisation de la RCA tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral depuis 2012 est très significative et reconnue au niveau régional et international comme un effort de construction de l'intégration sous régionale en Afrique centrale.

RÉFÉRENCES

²⁶ Voir <http://www.minusca.unmissions.org>, consulté le 27 avril 2017

²⁷ Notamment le meurtre de l'officier de police camerounaise dans la localité de Toktoyo le 19 août 2013.

²⁸ Dans la nuit du 19 au 20 mars 2015 par exemple, 16 citoyens camerounais ont été enlevés par des rebelles centrafricains à Garoua Boulai et à Kentzou.

AWOUMOU, C. D. G., **Etat des lieux des relations politiques et diplomatiques entre les Etats membres de la CEEAC**, disponible sur < <http://www.fpae-cameroun.org>. Rapport-cdga CEEAC.pdf . />. Dernière consultation le 12 juillet 2018.

BERMAN, E. G., **La République Centrafricaine et les armes légères: une poudrière régionale**, Genève: IUHI, 2008.

BIZIMA, C., **La République Centrafricaine un Etat perdu ?** Paris : L'Elite, 2016.

BURNHAM, P., **L'ethnie, la religion et l'État: le rôle des Peuls dans la vie politique et sociale du Nord-Cameroun**, Paris : Les africanistes, 1991.

BUZAN, B. **People, States and Fear: the national security in international relations**, London: Kington book, 1983.

CHAMPIN, C., **Cameroun-RCA: désarmement des soldats centrafricains refugies**, Disponible sur: < <http://www.rfi.fr/afrique> . />. Dernière consultation le 12 aout 2019.

ESPENO, J., **«Le Congo-Brazzaville a reconnu le statut de réfugiés à 5 000 Centrafricains»**, disponible sur < <http://www.humanite.fr/monde/republique-centrafricaine-les-enjeux-petroliers-d-555172>. />. Dernière consultation le 17 juillet 2018.

FRANK, R. et THOBIE, J., **La Loi des géants, 1941-1964: Histoire des relations internationales contemporaines, III**, Paris: Payot et Rivages, 2005.

GOMA, L. S. Conférence politico-stratégique, Recamp 16-10 mai 2006. **Revue Paix-Sécurité-Stabilité des Etats de la CEEAC**, n°2, jui./déc. 2008.

GOURDIN, P., **République centrafricaine : géopolitique d'un pays oublié**, disponible sur < <http://www.diploweb.com/Republique-centrafricaine>. />.Dernière consultation le 18 juillet 2018. La nouvelle, « Crise centrafricaine: La sagesse de Paul Biya confirmée », disponible sur <<http://www.etudiant-ados.com>. />. Dernière consultation le 12 juillet 2019.

NIEWIADOWSKI, D.,« Pourquoi le Cameroun se raidit face à la crise centrafricaine », **Relations internationales africaines**, n° 003, 2016.

TAMEKAMTA, A. Z., **Centrafrique pourquoi est-on arrivé là et quelle paix au-delà de Djotodja et de la MISCA?** Note d'analyse politique, disponible sur<<http://www.thinkingafrica.org>. />. Dernière consultation le 18 juillet 2019.

TCHOUNGUI, E., **Réfugiés centrafricains, la crise oubliée ?** Disponible sur<<http://www.Afrik.com>. />. Dernière consultation le 18 juillet 2019.

TOUMANI TOURE, T., **Rapport sur la crise centrafricaine**, Bangui, 1997.

UNOCA, **L'impact de la crise centrafricaine sur le Cameroun**, disponible sur<<http://www.journaldebangui.com>. />. Dernière consultation le 18 juillet 2019.

Recebido em: 10/08/2019

Aprovado em: 11/04/2019